

# CONCLUSIONS DE L'ATELIER "INTERNET ET GRILLES DE CALCUL EN AFRIQUE"

## Préambule

A l'invitation de la Fondation "Partager le Savoir", un colloque tenu à Montpellier du 10 au 12 décembre 2007 a mis en évidence l'existence d'une communauté scientifique africaine ayant une compétence technique avérée et fortement engagée dans l'Éducation, la Formation et la Recherche.

Les participants au colloque, scientifiques, industriels, associatifs, provenant de 14 pays, constatant la faiblesse des réseaux internet en Afrique, se sont accordés sur le texte d'une Vision Directrice et de 4 Recommandations. Ils se sont répartis la tâche de porter ces conclusions aux différents organes décisionnels politiques et professionnels africains et internationaux. Ils rendront compte des réactions et suites de leurs démarches.

## VISION DIRECTRICE

Le développement du continent africain doit impérativement s'appuyer sur la Science, la Technologie, l'Éducation et l'Innovation. La contribution de l'Afrique à ces domaines est très en deçà de ses potentialités humaines considérables, alliant jeunesse, nombreux talents et soif de connaissances. Faute d'actions immédiates, cette carence compromettrait à long terme le progrès de l'Humanité toute entière.

**L'Internet sous ses formes les plus avancées, comme les grilles de calcul, est l'outil privilégié du développement des centres d'excellence émergents sur le continent africain et de leur intégration dans le concert mondial.**

Pour l'ensemble de la population, de nombreuses études montrent la nette corrélation entre l'Indice de développement humain (HDI) et la pénétration de l'Internet dans chaque pays.

**Le développement de l'Internet en Afrique pour le porter au niveau des autres régions du monde, tant pour la population générale que pour les centres universitaires et de recherche les plus avancés doit s'inscrire dans les priorités les plus urgentes.**

## RECOMMANDATION 1- DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES

ENCOURAGER:

- Une réglementation et une régulation favorables au développement des infrastructures des nouvelles technologies de l'information.
- L'échange des bonnes pratiques entre les régulateurs nationaux afin d'améliorer partout la réglementation.
- Le développement des réseaux d'éducation et de recherche dotés de leur propre infrastructure.
- L'usage des infrastructures de e-gouvernement, comme cela est amorcé déjà dans certains pays.
- Les points d'échanges (nationaux, entre pays africains et vers le reste du monde).

UTILISER les ouvrages existants ou à réaliser (pylônes électriques, chemins de fer, pipelines, routes) comme support de réseaux de fibre optique. Un maillage plus fin pourra éventuellement être obtenu par des technologies sans fil (WiMax).

SOUTENIR les mesures quantitatives de performance des installations existantes et leur évolution dans le temps, en particulier grâce à la collaboration internationale PINGER.

ENGAGER les décideurs politiques à encourager l'utilisation d'Internet et l'alphabetisation numérique et créer des motivations pour faciliter, par exemple, des concurrences accrues, des réglementations et des taxes favorables au développement de l'Internet et, si possible, faciliter la mise à disposition de financements.

## RECOMMANDATION 2- DÉVELOPPER LES COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES GRÂCE AUX TIC

CONSTATANT:

L'isolement des chercheurs africains qui dans leur majorité effectuent leur recherche dans les pays du Nord.

L'inexistence ou les difficultés de fonctionnement par manque de moyens des communautés régionales en Afrique.

Les difficultés de participation efficiente des chercheurs africains dans les projets internationaux en raison de la faiblesse des infrastructures et des ressources financières disponibles.

CONSIDÉRANT:

La nécessité de mise en réseau des communautés scientifiques africaines.

L'existence de besoins déjà identifiés en Afrique dans le domaine de la santé humaine et animale de l'environnement et des risques naturels.

La nécessité de mettre en oeuvre des ressources TIC pour faciliter le fonctionnement de ces réseaux scientifiques.

NOUS RECOMMANDONS:

- Que soit encouragée la mise en place de Communautés Scientifiques Thématiques sur le plan régional et continental.
- La mise en oeuvre d'un programme pilote de grille de calcul au niveau régional afin d'offrir aux scientifiques africains des ressources techniques pour mener à bien leurs programmes de recherche.
- Une forte implication des autorités politiques pour appuyer le financement de ce projet pilote.

### **RECOMMANDATION 3- SUR L'ADAPTATION AUX RÉALITÉS AFRICAINES.**

CONSIDÉRANT QUE:

La jeunesse de la population est un atout.

Les prix des TIC sont très élevés par rapport aux ressources de la population.

La ruralité demeure une caractéristique africaine importante.

Les contenus et services sur Internet sont peu adaptés à la culture des populations africaines.

L'essor du téléphone portable est très rapide.

NOUS RECOMMANDONS:

La formation d'experts locaux de bonne qualité pour la mise en oeuvre des TIC.

De favoriser la médiation pour la formation du public.

De favoriser l'adaptation des TIC pour le soutien à la recherche et à l'innovation au niveau régional tenant compte des spécificités culturelles africaines et des outils disponibles (téléphone portable...)

D'offrir au public des prestations TIC à des coûts abordables, conformes aux tendances mondiales, en suivant en particulier les mesures préconisées dans la Recommandation 1

### **RECOMMANDATION 4- SUR LES SYSTÈMES D'INFORMATION SCIENTIFIQUE PARTAGÉS**

CONSIDÉRANT le pouvoir des TIC de transcender l'espace et le temps et de créer un cadre de coopération aux niveaux national, régional, international et avec la Diaspora.

CONSTATANT:

- Leur faible niveau de développement en Afrique.
- Le faible niveau d'échanges scientifiques entre pays africains ;

NOUS RECOMMANDONS la création d'un cadre réglementaire favorable au développement des TIC et la mise en place de Systèmes d'Information Scientifiques partagés.

### **COMITÉ DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS**

Boubakeur BARRY

Othmane BOUHALI

Didier KASOLE

Robert KLAPISCH

Arsene KOBEA

Bruno MARTIN

Virima MUDOGO

Maurice TCHUENTE

Guy WORMSER

Constituent le Comité de Suivi et aviseront du résultat des démarches.